

La Gingolaise franco-suisse

Tourisme, évènements et loisirs

Fêter la séparation par l'union !

Projets et environnement

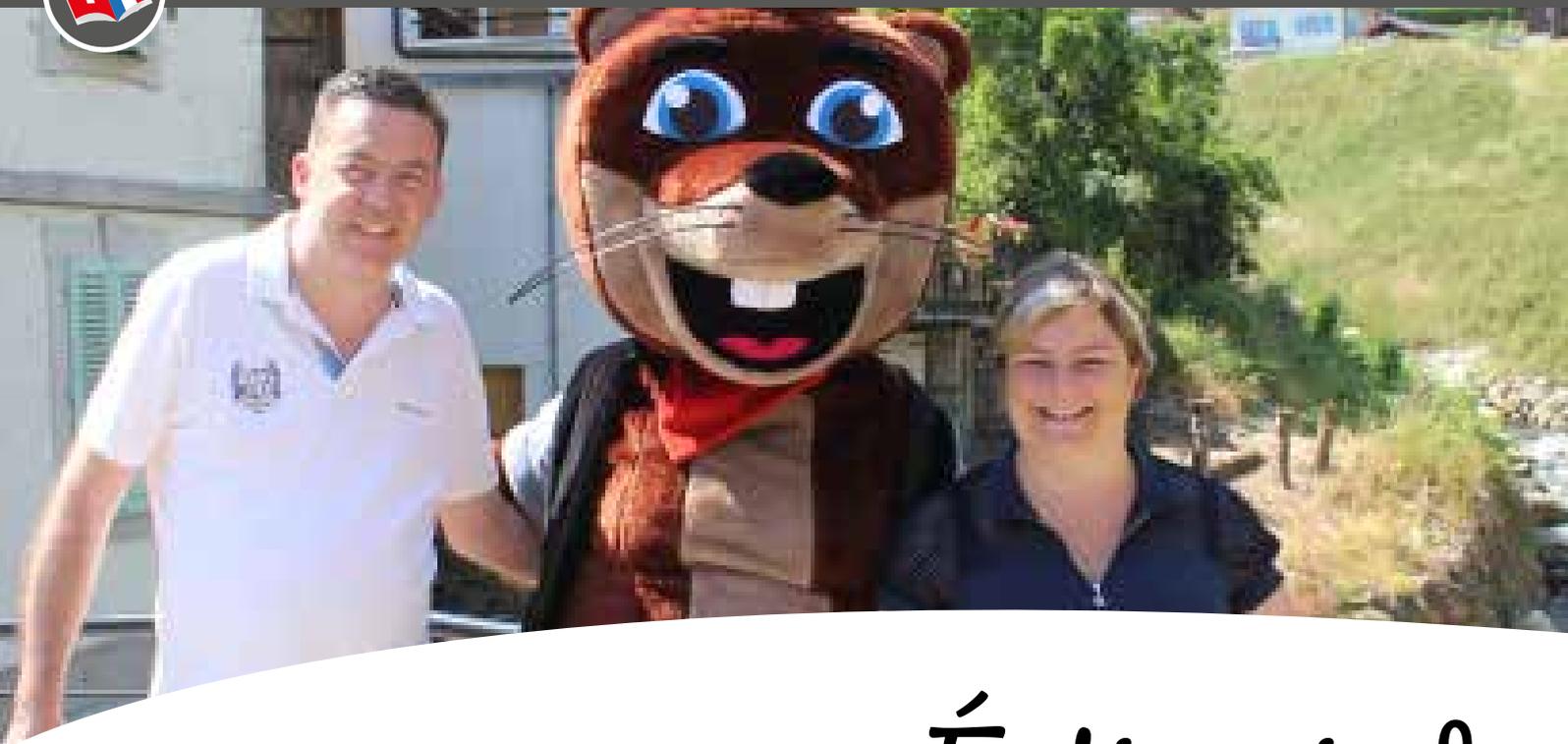
p.04

Quai A. Chevallay :
un patrimoine
à préserver

Grands projets

p.08

La renaissance
de la châtaigne
gingolaise



Éditorial

Notre village vit cette année le 450^{ème} anniversaire de la paix entre le pays de Savoie et les dizains valaisans, certains parleront de la frontière qui sépare le village comme une plaie ouverte qui divise encore aujourd'hui, d'autres rappelleront que ce traité acte les frontières actuelles du Valais. Ce qui est certain c'est la volonté des gingolais français et suisses de fêter l'amitié franco-Suisse. C'est ce qu'il faut retenir de l'année 2019.

La passerelle en sera d'ailleurs le symbole. Une amitié qui unit les autorités au-delà des oppositions et des intérêts particuliers des deux côtés de la frontière. Cette passerelle a ainsi une histoire intéressante. Elle a pris ses racines dans la catastrophe du débordement de la Morge. Une crise qui a rapproché les autorités des deux côtés de la frontière... ou de la rivière.

Nous tenons à saluer les bénévoles qui ont travaillé d'arrache pied depuis près d'une année pour préparer cette fête. Une fête qui promet d'être belle avec un programme riche dont feront partie l'Exposition Le Monde de Tintin ou le Concert de Gold pour ne donner que ces deux exemples. Merci en particulier à Saint-Gingolph Promotion Evènement pour ce travail titanesque mais aussi un grand coup de chapeau aux autres intervenants comme le Musée des barques et des traditions du Léman.

Saint-Gingolph fait écho à la fête des vigneron de l'autre côté du Lac Léman. Invitez vos amis à traverser le lac en bateau CGN pour découvrir notre village ! Nous nous devons une fois de plus de montrer, s'il est encore besoin, que notre village n'est pas seulement un point de passage mais bien un village vivant, dynamique et actif.

Concernant la mobilité, nous nous félicitons en premier lieu de la décision du Parlement fédéral de passer le budget PRODES 2035 qui intègre le financement du RER Sud Léman comme priorité. Cet élément n'aurait pas été possible sans la visite de vos deux serviteurs à Berne débouchant sur une lettre de par-

lementaires fédéraux demandant d'intégrer ce projet dans le paquet de financement des transports publics suisses. C'est pourquoi, ce 1^{er} août, pour la fête nationale suisse, le discours sera lu par le conseiller national Benjamin Roduit.

En matière de mobilité, il y a à relever la création de la Via Rhona. Saint-Gingolph roule à vélo et va rouler grâce à la collaboration toujours plus forte avec Port-Valais qui passera notamment par le chemin de halage et une piste cyclable. Les deux communes de Saint-Gingolph Suisse et Port Valais vont se rapprocher aussi au niveau des travaux publics puisque nous allons créer une équipe de voirie intercommunale avec Daniel Imhof comme chef et une équipe « infrastructure » avec Monsieur Schürmann comme chef. Le chef de service sera M. Schoepfer et cette structure sera dirigée par une commission intercommunale de travaux publics.

La rénovation des quais français se poursuit à grands pas. Saint-Gingolph fait peau neuve pour le plus grand bonheur des visiteurs. Il fait bon vivre à Saint-Gingolph ! Un village dynamique et vivant par ses bénévoles, par sa rénovation et sa géographie que nous cherchons toujours à mettre en valeur. Nous citerons ici le projet de revalorisation de la Châtaigneraie.

Merci encore à tous les bénévoles pour le travail de préparation et nous en sommes persuadés la fête sera belle. Les gingolais sont unis pour le meilleur et le pire rassemblés autour d'une frontière ou d'une rivière qui sert de ciment à l'amitié franco-suisse.

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Werner Grange
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 04 Quai André Chevallay : un patrimoine à préserver
- 08 Vers une réhabilitation du patrimoine castanéicole gingolais
- 10 Vers un parc intergénérationnel au Pré de Cure ?
- 12 Saint-Gingolph est devenu le point de départ officiel de la ViaRhôna

Regards franco-suisses

- 13 450 ans du traité de Thonon : fêter la séparation par l'union

Vie quotidienne et pratique

- 14 Le groupe folklorique Le Vieux Saint-Gingolph
- 15 Sortie des aînés : une jolie journée en Bugey
- 16 Une jolie décoration pour la rue du Lac

Tourisme, événements et loisirs

- 18 La plage a 60 ans et arbore un nouveau pavillon
- 19 Le Jeudi électro : une soirée pour la jeunesse
- 20 Tintin au Château : une exposition inédite en Suisse
- 21 Saint-Gingolph se met à l'honneur !

Côté suisse

- 18 Une nouvelle taxe de séjour : pour quoi faire ?
- 20 Une collaboration avec la HES-SO
- 21 Avis aux logeurs
- Nos amies les bêtes

Côté français

- 22 La redynamisation de la rue Nationale se poursuit
- 23 Les rives de la Morge stabilisées
- Bientôt la fin des travaux à Brêt

- 24 Le programme du 2nd semestre 2019



La Gingolaise franco-suisse - Numéro 4 - Été 2019

Une publication semestrielle éditée par les communes de Saint-Gingolph Suisse et France.

Directeurs de la publication : Géraldine Pflieger et Werner Grange

Photos : Saint-Gingolph Promotion Événements, Micheline Grept, Géraldine Pflieger, Justine Grandcollot, Benoit Grandcollot

Maquette et mise en page : Joël Grandcollot

Dépot légal : juin 2019

Tirage : 2'000 exemplaires sur papier Cyclus recyclé



Grands projets  Géraldine Pflieger

Une vue de la future place devant la salle des fêtes.

Quai André Chevallay : un patrimoine historique à préserver !

Notre quai André Chevallay qui va entamer une profonde rénovation dès septembre 2019 présente une forte dimension patrimoniale. Découvrez les grandes étapes de son histoire :

Sa construction ainsi que de la "plage populaire" associée est décidée alors que Saint-Gingolph vient d'être classé station climatique en 1936, elle marque la période de création des congés payés, d'essor du tourisme populaire, une politique dans laquelle notre commune et son Maire André Chevallay souhaitent s'inscrire grâce à la création des quais qui sera fortement soutenue par l'Etat.

Pendant la guerre, André Chevallay qui en fait un symbole de développement du village, ne cessera de se battre pour que les travaux d'édification ne soient interrompus et ce jusqu'à son départ en déportation en novembre 1943. André Chevallay, Maire et ardent bâtisseur des quais ne verra jamais leur achèvement, puisqu'il meurt en déportation trois jours avant l'armistice en mai 1945. Pendant son absence et à la reconstruction, les quais deviennent le symbole de la renaissance du village, ce sont en 1948 les premières décisions de reconstructions qui sont prises. En utilisant les gravats du village détruit, André Zénoni, Maire de la reconstruction, apporte au quai une dimension mémorielle forte qui conserve en son cœur les pierres et le sang de notre village meurtri ;

La plage municipale et le quai sont inaugurés en 1959 et ont fondé le développement touristique de notre village à l'heure de l'essor du tourisme après la guerre, Saint-Gingolph devenant une véritable station balnéaire de renom sur le Lac Léman. En 1989, c'est à l'initiative de Louis Mexandeau, ancien ministre de François Mitterrand que Raymond Aubrac viendra

inaugurer sur la portion est du quai une place dédiée à Jean Moulin, ancien Sous-Préfet de Thonon et héros de la résistance ;

Pendant leurs 70 années de vie, les quais ont apportés aux habitants, aux touristes et aux promeneurs un espace bucolique et paysager de grande valeur, grâce à son mail de tilleuls et de platanes et à ses ouvertures sur le Lac Léman, et en contre plongée sur les montagnes qui dominent Saint-Gingolph. Un lieu emblématique, qui marie le paysage et la mémoire, des qualités patrimoniales indéniables et un espace dédié à la récréation et aux loisirs essentiel à la vie de notre village.

Le chantier du siècle pour un patrimoine à sauver

C'est un chantier absolument titanesque et une action forte de la municipalité qui va être engagée cet automne 2019. Après quatre années d'études et de diagnostic, deux années à rassembler le financement, nous sommes maintenant en mesure de garantir que les quais seront sauvés des risques de ruine qui les guettent d'ici le printemps 2020 et complètement réaménagés et mis en valeur à l'horizon 2021.

Ce véritable tour de force est rendu possible grâce à l'engagement sans faille du conseil municipal pour que ce projet voit le jour, pour sauvegarder notre patrimoine paysager et touristique. C'est aussi grâce à nos partenaires majeurs que sont le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône Alpes et l'Etat qui nous soutiennent dans une ampleur sans précédent la rénovation et le réaménagement.

La solution retenue consiste en deux types de mesures :

- l'ancrage du mur du quai grâce à un peigne composé de pieux et de tirants tous les six mètres et qui permet de stabiliser la plateforme, ce système d'ancrage se déploiera sur près de 500 m de long
- la stabilisation et le renforcement du tapis d'enrochement qui permet de maintenir la rive immédiate des quais.

Un lieu de détente pour les habitants et les visiteurs

Tout en respectant son caractère historique, le projet de réaménagement proposera un grand nombre de nouveautés pour le plaisir des promeneurs, à pied ou à vélo :

- une promenade large et continue de 900 m de long de la place Jean Moulin jusqu'à la plage municipale, accessible à tous, à pied, en trottinette, en vélo ou en fauteuil
- la création d'une vaste esplanade des fêtes devant la salle des fêtes et au pied du belvédère, qui s'ouvrira sur un magnifique encorbellement sur le Lac et qui pourra accueillir les barques à voiles latines pour l'embarquement
- le report de l'ensemble des places de stationnement côté montagne pour ne plus entraver la vue sur le Lac
- la création de deux nouvelles aires de jeux pour les 1-6 ans et 6-12 ans
- la création de trois nouvelles aires de stationnement, de pic-nic et de recharge vélo pour accueillir les cyclistes dans le cadre de la ViaRhona
- la création de trois nouveaux appontements pour les plaisanciers visiteurs permettant d'offrir 30 places visiteurs au lieu de 10 aujourd'hui
- la réfection du revêtement de la plage municipale et la création d'une mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite
- la création d'un parking à l'entrée du village au dessus de la plage pour accueillir les estivants et les promeneurs de la ViaRhône
- le renouvellement des massifs et platebandes ainsi que l'ensemble du mobilier urbain
- le renouvellement complet de l'éclairage public
- l'installation d'un couvert devant la salle des fêtes pour la pétanque et les fêtes

Des clins d'œil au quai des années 1950

Sur la photo ci-contre, on perçoit deux points de référence forts qui seront maintenus :

- le garde corps à croisillon va être sablé, repeint et rénové mais entièrement conservé et déployé de la Jean Moulin à l'est jusqu'à la terrasse du Snack l'Oasis à l'Ouest
- cinq bancs historiques en métal sont encore présents dans le village, il seront rénovés et repositionnés sur le quai et complété par un modèle contemporain de type similaire, comme clin d'œil à l'histoire des quais.



Le projet en chiffres

Coût total

6,1 millions €HT

Financeurs

- Département de la Haute-Savoie : 2,3 millions €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2,3 millions €
- État : 1,5 millions €

Calendrier

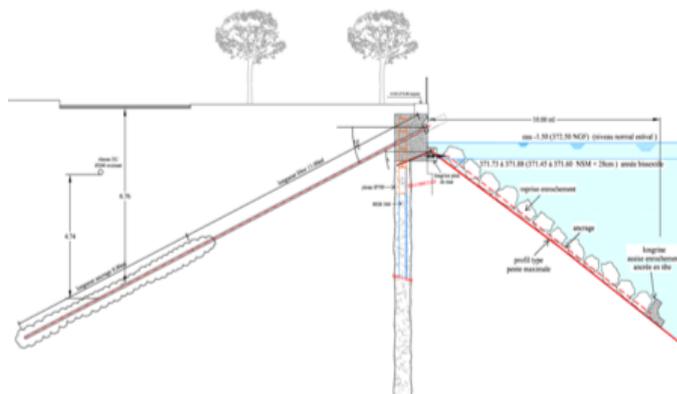
Travaux de réparation et de stabilisation de la berge : septembre 2019- août 2020

Travaux de réaménagement :

octobre 2019-juin 2020 et septembre 2020-avril 2021

Inauguration

Printemps 2021



Le système de «peigne» schématisé.





Un impact limité sur les arbres

Les interactions entre les arbres et les machines ont été la plus possible prises en compte pour sauvegarder le mail de tilleuls et de platanes. Néanmoins, il est clair que la priorité absolue doit pouvoir être la sauvegarde de la plateforme du quai et que celle-ci s'opère avec le moins de dommages possibles pour les arbres. Pour ce qui concerne les tilleuls situés entre la crêperie et l'Oasis, la quasi totalité pourra être conservée, seuls 4 ou 5 devront être retirés pour la manœuvre des machines et seront replantés en lieu et place par d'autres tilleuls, afin de conserver l'alignement.

Pour ce qui concerne les platanes situés entre la salle des fêtes et l'Oasis, ceux-ci sont frappés par la maladie comme cela a été évalué par Monsieur Marc Cossin, expert près le tribunal de grande instance et qui a évalué l'ensemble des arbres du quai. Ce sont surtout les platanes situés côté Lac qui ont une espérance de vie de moins de 5 à 7 ans (deux ont morts ces dernières années). Nous allons donc devoir retirer l'ensemble des platanes côté Lac et nous souhaitons profiter des travaux pour créer de larges fosses et replanter dans les meilleures conditions une nouvelle espèce de platanes résistante aux maladies, en lieu et place, afin de conserver l'alignement tel qu'il a été planté entre 1952 et 1958.

En parallèle, tous les arbres maintenus vont bénéficier d'une cure de jouvence avec un traitement de dynamisation pour leur permettre de retrouver une seconde jeunesse et de poursuivre leur développement au côté de leurs jeunes congénères.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû prendre cette décision mais nous savons que dans 5 à 8 ans cet alignement retrouvera un aspect encore plus beau qu'aujourd'hui. C'est aussi pour cette raison que nous avons choisi de classer cet alignement comme trame paysagère dans notre nouveau PLU, ce qui nous autorise de renouveler les plantations autant que nécessaire mais en conservant la structure et les essences d'origine.



Les barques comme la Savoie pourront accoster devant la salle des fêtes.

En 1961, dévier la circulation automobile par le quai : un débat franco-suisse !

Au début des années 1960, c'est le règne de l'automobile et la place de la voiture sur le quai provoquera un vif débat entre les autorités françaises et suisses du village. Découvrez un extrait en ligne des débats de l'époque dans l'émission «à l'heure de son clocher», le 17 avril 1961 sur la Télévision Suisse : la commune française veut créer une déviation du trafic automobile par le tout nouveau quai-promenade...



André Zénoni, maire de Saint-Gingolph France, défend la création d'une route de déviation par le bord du lac et déplore que les autorités suisses ne le suivent pas :

«Il s'agit tout d'abord d'un développement au point de vue touristique. L'ancienne municipalité dont mon prédécesseur André Chevallay est mort en déportation avait prévu à l'époque la construction d'un quai-promenade en bordure du lac [...]. Cette route est terminée sur presque 1 km, il reste la rampe d'accès et le pont-frontière à construire mais à l'heure qu'il est, côté suisse, il ne s'agit que d'un projet qui dure depuis 15 ans.»



Marius Derivaz, président de Saint-Gingolph Suisse, le député Duchoud, ainsi que le conseil communal composé notamment de Monsieur Richon s'opposent au passage de la route au bord du lac :

«Il y a tout d'abord une question d'esthétique qui prime [...]. Au point de vue esthétique, ce serait gâter une des plus belles régions du Léman que de faire passer des voitures. Du point de vue touristique, cela supprimerait les deux hôtels...»

C'est donc grâce aux autorités de la commune suisse que les bords du Lac de Saint-Gingolph ont été tenus à l'écart de la circulation automobile en offrant aux habitants et aux visiteurs un espace de promenade et de récréation tel qu'il avait été imaginé par André Chevallay en 1936 et dont nous avons la chance d'hériter.



Grands projets  *Micheline Grept*

Vers une réhabilitation du patrimoine castanéicole gingolais

La châtaigneraie fait partie du patrimoine culturel et végétal de la commune de St-Gingolph. Elle constitue une composante majeure de son paysage. Chaque Gingolais vit à son rythme, de la floraison à la récolte des châtaignes, puis vient ensuite la fête de la châtaigne qui fait battre le cœur du village en octobre. Ce sont ces bons moments de convivialité, de partage de savoirs, de transmissions de traditions qui resserrent les liens, rapprochent les gens et délectent les papilles. C'est un héritage que nos aînés nous ont laissé, et que nous voulons transmettre aux générations futures.

Un patrimoine biologique et emblématique à défendre

La châtaigneraie est une selve, c'est-à-dire un peuplement aéré d'arbres fruitiers, à larges couronnes, qui bénéficient de beaucoup de lumière. Il y a 200 ans un peuplement quasi intégral de châtaigniers s'étendait de Bouveret à Bret-Locum, St-Gingolph possédait en effet l'une des plus grandes châtaigneraies d'Europe avec environ 20'000 arbres.

Actuellement les châtaigniers se font discrets dans la région lémanique, et ce projet émergent permettra de revaloriser ce patrimoine.

Le projet « Revalorisation paysagère et écologique du patrimoine castanéicole de St Gingolph » comprend trois volets et vise donc trois catégories d'objectifs prioritaires :

1. Réhabilitation de la châtaigneraie

- Dans son implantation géographique et historique.
- Sauvegarde des arbres existants et plantation de nouveaux arbres.
- La réappropriation et réactivation des valeurs culturelles, des instruments et savoir-faire liés à l'économie de la châtaigne.

2. Conservation « In situ » du patrimoine castanéicole

- Variétés de châtaigniers et écotypes locaux (La Brouze)
- Variétés de châtaigniers et écotypes régionaux du Chablais (Ente)
- Variétés de châtaigniers et écotypes les plus remarquables de Suisse occidentale (Collection nationale).

3. Valorisation , communication et transmission

- Valorisation du fruit par le biais de l'épicerie participative
- Production de farine pour le four à pain
- Publication d'un document d'information
- Balisage d'un sentier didactique
- Interaction avec le Musée de St-Gingolph : du Musée à la forêt.
- L'intégration de la châtaigneraie dans les parcours de mobilité douce et de randonnées.
- Participation des écoles et des pensionnaires du centre de réfugiés dans les plantations et diverses mesures de réalisation du projet.

Les objectifs connexes sont :

- La valorisation du haut potentiel biologique des territoires communaux par la promotion de la biodiversité floristique et faunistique sauvage.
- La promotion des valeurs paysagères culturelles traditionnelles
- L'entretien pérenne de la châtaigneraie.
- Intégration des surfaces de la châtaigneraie au projet de réseau écologique agricole des communes de Port-Valais et Saint-Gingolph, en vigueur depuis 2016

Le plan d'affectation des zones (PAZ) communal a été modifié afin d'y inscrire une zone adéquate et unique en Valais, conforme à l'étendue de la châtaigneraie.

Plus d'informations

• www.st-gingolph.ch > Aménagement > Châtaigneraie





3.1 Conservation « in situ » du patrimoine castanéicole

Les anciennes sèves sont actuellement divisées en 178 parcelles cadastrales d'une surface totale de 21 hectares. Elles réunissent 58 propriétaires dont :

- La Commune de St-Gingolph pour 24'000 m²
- La Bourgeoisie de St-Gingolph pour 41'000 m²
- L'Etat du Valais pour 4'300 m²
- De grands propriétaires pour 41'000 m²
- Le solde de 100'000 m² étant en mains privées de petits propriétaires.

Une convention liera les porteurs du projet et les propriétaires privés. Son modèle a été établi et adopté par les Conseils bourgeoisial et communal et propose 4 scénarios :

Scénario 1 : Le propriétaire privé reste propriétaire de la parcelle et s'engage à assurer l'entretien pour une durée minimale de 10 ans : pas de libre accès à la récolte des châtaignes.

Scénario 2 : Le propriétaire privé reste propriétaire de la parcelle mais veut se libérer de l'entretien futur : l'entretien est délégué à la Commune / Bourgeoisie pour une durée minimale de 20 ans et le propriétaire autorise le libre accès à la récolte de châtaignes sur sa parcelle.

Scénario 3 : Le propriétaire souhaite céder la parcelle à la Commune ou à la Bourgeoisie : la parcelle devient publique et est entretenue par la Commune ou la Bourgeoisie.

Scénario 4 : Ne souhaite pas participer au projet.

3.2. Planification

La réalisation du projet est prévue sur 9 ans, soit de 2019 à 2027. Elle sera divisée en trois étapes de trois ans chacune. Les trois grandes catégories de travaux, se déclinant dans les étapes de réalisation susmentionnées :

1. Travaux de foresterie

- 1.1 Mise en lumière de la Châtaigneraie
- 1.2 Création de layons d'accès / d'entretien
- 1.3 Mise en valeur des bois

2. Travaux d'inventaire

- 2.1 Localisation des spécimens intéressants

2.2 Etude variétale

2.3 Monitoring biologique

3. Travaux de conservation

3.1 Discussion et planification de mesures de plantation « in situ »

3.2 Prélèvement de greffons sur les arbres souches

3.3 Greffage et élevage en pépinière (2 à 3 ans)

3.4 Plantation « in situ » des jeunes plants (2000+100 spécimens/accessions)

3.5 Suivi et entretien (3 ans)

4. Travaux de vulgarisation

4.1 Mise en valeur des données récoltées

4.2 Rédaction d'un ouvrage

4.3 Constitution d'un chemin didactique

5. Gestion du projet

5.1 Coordination avec partenaires

5.2 Planification et suivi de l'avancement du projet

5.3 Relations publiques et information

Le budget prévisionnel prévoit des dépenses totales de 2'178'000.- CHF sur 9 ans. Les financements acquis sont les suivants :

- Bourgeoisie de Saint-Gingolph : 108'960 CHF (travaux déjà réalisés)
- Commune de Saint-Gingolph : 94'060 CHF soit 54'060 CHF (travaux déjà réalisés.) venant s'ajouter aux coûts de conception et rédaction, du projet, soit 40'000.- CHF (Travail bénévole : Relevé de la biodiversité, accueil et présentation du projet aux différents partenaires)

Un nouveau type de tourisme

Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision d'un développement touristique doux privilégié par la commune de St-Gingolph. Le sentier didactique mis en place dans le cadre du projet informera aussi sur les valeurs naturelles (biodiversité faunistique et floristique) liées à l'économie traditionnelle de la châtaigne.

Des interactions seront développées avec le Musée et La Fête de la Châtaigne pour faire connaître et vivre ce milieu. La valorisation du fruit, des savoirs et savoir-faire liés seront également des atouts certains pour le rayonnement de la région qui se fera connaître comme pôle de compétence et réservoir de connaissances sur la tradition castanéicole.

Le projet proposé possède une dimension paysagère considérable qui l'ancre dans la tradition helvétique du paysage.

Il va de pair avec une vision moderne du développement local et régional, stimulé par la mise en lumière des valeurs naturelles et culturelles, comprises dans leurs évolutions historiques. Le projet s'appuie sur des volontés et énergies locales, confortées par des compétences externes apportées par des spécialistes et experts reconnus.



Grands projets  Micheline Grept

Un parc de détente intergénérationnel au Pré de Cure ?

Saint-Gingolph est l'une des deux communes valaisannes se situant sur les rives du lac Léman. Avec plus de 4 km de rive côté suisse, son cœur de village historique classé « ISOS », l'attrait du village est certain. Afin de préserver ces qualités, il est important d'avoir une vision pour le développement de notre village et de travailler sur les enjeux territoriaux, de les définir.

La planification communale

1.1. Qualité de vie :

- Homogénéité des constructions > plan d'ensemble, règlement
- Espaces extérieurs ouverts + topo + essence > plan d'ensemble, règlement
- Limiter le tout voiture
- Perméabilité du site

1.2. Bâti

- Patrimoine + respiration (jardin, lac, Morge)
- 1. Procédure demande d'intention + plan des espaces extérieurs
- 2. Préservation des vides
- 3. Aménagement espaces publics
- 4. « Gommer la coupure train + route » > parking + PI
- Densification + qualité
- 1. Est village : moyenne densité / vue sur le lac > définir typologie
- 2. Aval forêt zone villa : habitation groupée

1.3. Stationnement village

- sortir dans la mesure du possible le trafic et le stationnement
- 2 parkings : parking souterrain + parking existant à intégrer
- Quantifier places par logement

1.4. Perméabilité

- chemins pédestres
- lien blanc
- coulée verte
- Morge
- chemin de rive

1.5. Espaces publics

- Quai
- Aménagement de la route cantonale
- Aménagement de la place de la gare
- Jardin de la chapelle > projet en cours
- Pré de Cure > foncier très favorable > DDP à 25-30 ans / aménagement espace vert (non bâti)
- Forêt de Châtaignier
- Belvédère, points de vue

2. Enjeux route cantonale

- Aménagement piste cyclable
- Liaisons verticales : opportunités à évaluer
- Au droit du collège des Missions
- Au droit du plan du Baril
- Au droit de la zone
- Au droit des Molaires
- Au droit du Fenalet

- Zone dépôt de matériaux > emprise route de contournement : actualité ?
- Zone artisanale > projet douane : actualité ?
- Step > déplacement éventuel au Bouveret / écopoint reste : surdimensionnement > autre usage complémentaire ?

3. Enjeux bord du lac : pause sur le chemin de rive

- Collège des Missions > quai + fonction publique
- Parcelles communales > banc, point de vue

En parallèle du travail effectué avec l'urbaniste Sandra Priod Dayer pour la définition des enjeux territoriaux de notre commune et la transcription de ces informations sur le futur PAZ (Plan aménagement de zones). Une étude test commandée par le canton en 2017, pour notre village, permet une meilleure lecture de nos paysages.

En partant de cette étude le conseil communal de Saint-Gingolph souhaite lancer un mandat d'étude parallèle participatif. Nous attendons des citoyens des propositions, des souhaits, pour l'aménagement de cet espace en complément au cahier des charges déjà ébauché ci-dessous :

1. Vision territoriale
2. Cheminement / Mobilité douce
3. Patrimoine : Mise en valeur du quartier historique
4. Transition : Ancien et nouveau village / Lien
5. Isos : Un seul village, 1 entité liée à l'histoire
6. Plan des mobilités
7. Valorisation espaces publics

Le Pré de Cure se situe à un endroit stratégique entre le vieux et le nouveau village (quartier de la Vigne). Sa reconsidération en espace public majeur à l'échelle du village (sports, détente, promenade, partage) permettrait de relier verticalement ces deux parties du village, de rétablir les liaisons horizontales entre la Morge et le Grand-Chemin et de favoriser la rencontre

intergénérationnelle.

Par le biais de ce projet, nous aimerions remettre en état ces espaces verts. Les tuyas qui accentuent les cassures au niveau du terrain, seront supprimés et remplacés par des haies vives indigènes, composées d'essences qui favorisent la biodiversité. L'ancien verger qui domine la parcelle sera replanté par d'anciennes variétés de fruitiers. (Nous travaillerons sans doute avec l'association « Rétropomme », pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse).

Un jardin potager commun pourrait être installé au pied du verger. Le jardin communautaire, partagé, associatif ou encore collectif, est un jardin rural ou urbain géré en commun par un groupe d'habitants. « On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. »

Une promenade pourra être aménagée au niveau du verger et sera agrémentée de quelques bancs. L'assainissement des infrastructures existantes : Les cabanes, containers et autres objets hétéroclites disparaîtront, un petit bâtiment pouvant servir de vestiaires, toilettes, local de stockages pourrait être construit. L'implantation de ce bâtiment sera judicieuse afin de préserver le caractère du lieu.

Quelques beaux arbres seront plantés à l'emplacement actuel des containers à poubelle. Le terrain de football sera bien évidemment conservé, il pourra être complété par quelques installations de sport très sobre type « parcours Vita ». Ce parcours aurait comme départ le pré de Cure et pourrait s'étendre sur les parcelles 355,309,380 et 432 du Bénéfice Pastoral.

Nous espérons que ce bel endroit devienne un lieu de rencontre intergénérationnel.





Grands projets  Benoit Grandcollot

ViaRhôna : Saint-Gingolph est devenu le point de départ officiel !

C'est entre Saint-Gingolph et Locum (commune de Meillerie) que ces 3,2 km de véloroute ont été inaugurés le 11 mai dernier. En présence de nombreux élus, notamment le président du Conseil départemental, Christian Monteil, du vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes en charge du tourisme Nicolas Daragon, des 3 sénateurs du département, de la députée et d'élus locaux, et ce malgré un temps exécrable, tous ont tenu à être là pour cette inauguration qui restera gravée dans les annales.

Pour permettre au plus grand nombre de découvrir cette nouvelle infrastructure, des navettes en petit train routier ont été organisées pendant tout le week-end. Comme l'a souligné le Maire avec humour : « nous avons mis un train sur la véloroute, et pas l'inverse ». Cette magnifique réalisation, déjà très prisée par notre population, représente un investissement global de 2,81 millions d'euros. Toutes les entités locales ont mis la main au portefeuille.

Cette portion de départ de la ViaRhôna sera un complément naturel à la nouvelle passerelle sur la Morge. Rappelons-le, cet itinéraire qui démarre de Saint-Gingolph est la suite logique du parcours suisse qui lui démarre au Glacier du Rhône à Gletsch en Valais et il se termine fini à Port-St-Louis-du-Rhône en Camargue. Ce fût en tout cas une belle journée où tous les élus ont joué le jeu de faire de celle-ci une belle réussite à mettre au compte de la municipalité.



Nombreux élus et élus étaient présents malgré la météo.



450 ans du traité de Thonon : fêter la séparation par l'union !

On en parle beaucoup depuis plusieurs mois, cette année est particulière pour Saint-Gingolph. Fêter les 450 ans du traité de Thonon, ce n'est pas seulement organiser un évènement, c'est voir plus loin et faire de ce jubilaire unique au monde (oui, en cherchant bien, il n'y a que Saint-Gingolph dans cette situation) une opportunité de nous faire connaître.

**Objectif premier : montrer que
a collaboration entre deux pays,
ça fonctionne et c'est utile**

Oui, il y a deux communes administratives à Saint-Gingolph, mais en formant un seul village, un seul ensemble bâti, travailler ensemble relève de la logique. C'est ainsi que des projets ont pu voir le jour, qui n'auraient jamais été ne serait-ce qu'imaginé si Saint-Gingolph n'était pas franco-suisse : les belvédères sur la frontière par exemple.

A l'heure où les 3 Chablais se structurent et travaillent ensemble, pourquoi ne pas imaginer que Saint-Gingolph en devienne le centre névralgique ? Un laboratoire de la coopération transfrontalière ?

Deuxième objectif : jouer sur cette particularité pour faire connaître Saint-Gingolph

L'exemple le plus flagrant remonte à la Coupe du Monde de football de 2014, quand les Bleus affrontaient la Nati en phase de poule : TF1, France 2, France 3, M6, BFM TV, CNews, la RTS, France Info, France Bleu... Les plus grands médias nationaux ont débarqués avec micros et caméras pour parler du village où suisses et français regardent les matchs ensemble dans une salle des fêtes.

C'est grâce aux 450 ans que Saint-Gingolph a été l'invité d'honneur de la Foire de Sciez, et en sera de même à la Foire du Valais en automne. C'est grâce aux 450 ans que nous avons pu accueillir l'exposition Tintin au Château. Notre situation fait de notre village un lieu exceptionnel et il faut en profiter.

**Troisième objectif : dédoubler
nos possibilités**

En ayant un pied dans chaque pays, la destination Saint-Gingolph a une double visibilité. Elle est aussi une interface incontournable dorénavant dans les milieux touristiques. Porte d'entrée du Pays d'Evian d'un côté, ou du Valais de l'autre, nous sommes utiles pour interconnecter les « deux mondes ».





Vie associative  Joël Grandcollot

Le groupe folklorique « Le Vieux Saint-Gingolph »

Le groupe folklorique de Saint-Gingolph, fondé il y a maintenant plus de 35 ans par une poignée de passionnés, cherche à renforcer ses rangs .

Homme ou femme, jeune ou moins jeune, rejoignez-nous le lundi soir à 20h15 à la salle polyvalente suisse, dans les combles .

Même si vous n'êtes pas des danseurs émérites, le but est d'apprendre et surtout de partager un bon moment entre amis .

N'hésitez-pas à contacter Marie-Jo Begni ou Marie-Thérèse Zorloni en vous adressant au secrétariat de mairie de Saint-Gingolph.



Le folklore ouvre chaque année la soirée du samedi de la fête de la Châtagne.



Déjà 35 ans d'activité pour les plus assidus !



Groupe folklorique Le Vieux Saint-Gingolph

- +33 (0)4 50 84 80 68
- Aussi sur Facebook



Sortie des aînés : une jolie journée en Bugey !

Dring, Dring... déjà 7h. Oui nous sommes le 5 juin, c'est le jour de la sortie des aînés des communes de Saint-Gingolph France et Suisse. Départ du bus 7h45 route de Novel. C'est tôt pour nous les anciens, oui, la journée sera longue, 2h30 de car, de quoi en décourager certains.

Environ 70 personnes, accompagnées de nos anges gardiens, les membres des commissions sociales des deux communes, sont au départ sous un soleil prometteur. Avec un peu de musique des années 1980, un peu d'harmonica des airs de la Réunion, le temps a vite passé. Nous voici dans les caves Lingot-Martin à Cerdon. Une dégustation du délicat et léger vin, un peu pétillant, du Cerdon nous est servi. Des cubes de fromage et du saucisson accompagnent cette dégustation.

Le repas de midi nous est servi au restaurant Panoramique qui porte bien son nom. Entrée variée, suivie d'un plat, que plusieurs d'entre nous découvrent : la potence-tajine. Un gratin de pomme de terre avec ratatouille arrosé du jus de la potence, viande de poulet, canard, bœuf, flambée sous nos yeux, un régal très original !

Après la Forêt Noire et le café, nous nous dirigeons vers Jujurieux, les soieries Bonnet. L'authenticité et la richesse de cette usine musée sont remarquables. La guide, avec compétence, nous fait partager sa passion. La vie des ouvrières et les ouvriers, l'organisation avant-gardiste du fonctionnement de l'usine, c'est surprenant. Il avait la bosse du commerce ce Monsieur Bonnet. Nous retrouvons aussi les vers à Soie, le traitement du cocon, les cartes perforées, le jacquard, le velours, le tissage ... du fil à l'étoffe. Une exposition "soie en scène. Denis Durand" complète cette visite. Des robes de soie plus que belles sont exposées dans les locaux. Il est plus de 17h, c'est le moment de penser au retour.

Une journée riche en connaissance, en amitié franco-suisse s'achève. Il nous reste à remercier Madame le Maire qui a passé la journée avec nous, les membres des commissions sociales, les personnes qui ont choisi le but de la visite ainsi que les participants pour leur bonne humeur, leur présence cette belle journée.



Explications avec un ancien ouvrier devant son métier à tisser.



La fameuse potence flambée à l'armagnac.



Une jolie décoration pour la rue du Lac

Quoi de plus laid que la vue d'un transformateur électrique qui n'est toujours pas des plus agréables ! L'idée de l'habiller a vite été trouvée, et grâce à la complicité d'un collectionneur de cartes postales locales, celui-ci a bien voulu prêter sa collection afin de décorer ce transformateur.

Restait à trouver l'artiste qui puisse reproduire avec minutie l'endroit où se trouve cette vilaine construction. Le résultat est époustouflant ! Se définissant lui-même « artiste peintre du bâtiment », Jérôme Favre de Grenoble présente ses œuvres toutes plus étonnantes les unes que les autres sur le net (www.rocadesud.com) avec à chaque fois l'évocation du lieu où se trouvent ses peintures.

Petite anecdote sur la signature : pourquoi avoir mis sur la ligne du Tonkin ? Sa réponse : « Il s'agit d'une composition graphique façon affiche PLM, d'où le clin d'œil à ce train. Mais c'est aussi un clin d'œil au projet de rétablissement de cette voie de communication essentielle à la région ! Venant de Grenoble, j'ai dû supporter les temps de trajets interminables, sur des routes dangereuses, le tarif des péages, le prix de l'essence élevée... J'ai pu aussi profiter de la vie locale avec le café du matin au bar du Commerce, et constater le bazar à la douane et dans la rue Nationale, aller manger le soir en toute tranquillité au Bouveret avec le train côté suisse et son cadencement favorable... bref, de quoi rager quand on constate comment est symbolisée la frontière ferroviaire : en France, c'est la brousse ! »



Maison Saint-Gingolph Médicale

Chemin de l'Abreuvoir • F-74500 SAINT-GINGOLPH



Médecins généralistes

Dr Verdier
Dr Thevenod
Dr Madej
Dr Jacquemin
+33 (0)4 50 76 16 70

Médecin-osthéo

Dr Spinelli
+33 (0)4 50 76 70 39

Pédicure-podologue

Dr Demartin
+33 (0)6 89 71 98 98

**Bientôt :
cabinet de psychologue**



**2 à 3 places
ouvertes aux
enfants suisses**

**Ma crèche
à 50 m de
la frontière !**

crèches people & baby

le sens de l'enfance

Ouverture de 7h à 19h

—
Alimentation 50 % bio

—
Repas et couches fournis

—
Espace extérieur

—
Ateliers relaxation

—
Sorties « nature », bibliothèque

—
Dépose-minute

—
(Tarifs sur demande)

CRÈCHE LES PETITS SALÉS, CHEMIN DE L'ABREUVOIR 74500 SAINT-GINGOLPH

Informations & Inscriptions
+33 9 53 78 56 99

les.petits.sales@people-and-baby.com

www.people-and-baby.com

Crèches conventionnées CAF





La plage a 60 ans et arbore un tout nouveau pavillon !



Notre belle plage fête en cette année 2019 ses 60 ans. 60 ans de souvenirs pour tous les enfants qui s'y sont amusés et ont appris à nager, pour les jeunes et moins jeunes qui y sont tombés amoureux, où des amitiés sont nées, des souvenirs de fête et de plaisir. Des souvenirs symbolisés par notre plongeur historique toujours bien là grâce à la mobilisation de tous ceux qui se sont battus pour le conserver.

Le samedi 20 juillet, ce sera une journée et une surtout une soirée de fête et d'activités qui vous attend pour les petits et les grands dans l'ambiance conviviale et familiale qui a toujours régné. Venez nombreux !

Pour ses 60 ans, la Plage Municipale décroche le Pavillon Bleu !

Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

Aujourd'hui présent dans 45 pays sur tous les continents, le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

Le Label a été obtenu le 22 mai grâce à un intense travail d'accompagnement de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance (CCPEVA).

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen d'un dossier sur 4 familles de critères :

- Education à l'environnement : mettre en place 5 activités d'éducation à l'environnement dont au moins deux directement sur la plage labellisée
- Gestion des déchets : Le tri sélectif d'au moins 3 types de matériaux sur la plage ou à proximité (100m) est un critère impératif du Pavillon Bleu
- Gestion de l'eau : Le Pavillon Bleu prend en compte la qualité de l'eau de baignade qui doit être en qualité Excellente (classement ARS) à partir des analyses des 4 dernières années (directive 2006/7/CE)
- Environnement Général : L'accessibilité de la plage aux personnes à mobilité réduite est un critère essentiel.



Il y a quelques années...

Les animations Pavillon Bleu

3 juillet, 10H-16H : Precious plastic

Animation autour du plastique recyclé et de l'impression 3D en PET avec l'association Fablac- www.fablac.fr

10 juillet, 10H-16H : Découverte des micro-organismes

Animation scientifique / nature
Observation au microscope des micro-organismes vivants sur les galets du lac, animée par l'association française de limnologie et l'INRA.

Du 22 au 28 juillet : Eau'dyssée, sur la trace des micropolluants à la galerie d'exposition de la Cité de l'Eau

Exposition destinée aux familles, elle emmène les visiteurs sur la trace des micropolluants afin de découvrir leurs origines et leurs conséquences pour l'homme et la nature. Avec le soutien de la Commission internationale de protection des eaux du Léman.

16 août : Balade naturaliste contée

Animation nature sur le littoral de la commune
Balade contée au crépuscule de 20h à 22h pour 20 personnes avec ASTER 74.

31 août, 10H-16H : Halte aux renouées

Stand d'information sur les plantes invasives « Renouée du Japon avec l'association Association de Sauvegarde du Léman.



Tintin au Château, une exposition inédite en Suisse !

Cet été, nous avons la grande chance d'accueillir une exposition sur le monde de Tintin, qui vient fêter ses 90 ans sur les belles rives de notre village.

Dès le 15 juin 2019 et ce jusqu'au 18 août 2019, vous pourrez découvrir des dessins dans un environnement surdimensionné, de nombreuses maquettes, un joli parcours avec de belles surprises qui permettront aux grands de redécouvrir Tintin et son monde et aux petits de découvrir des pièces rares jamais encore présentées.

Grande chance aussi, le monde de Tintin nous ouvrira les portes du Musée des Traditions et des Barques du Léman qui s'associe pour vous offrir une visite encore plus riche de découvertes. Une occasion de revisiter les trésors de notre passé.

L'exposition se trouvera dans l'enceinte du Château et sera ouverte tous les jours de 10h00 à 17h30.



Je vous souhaite bien du plaisir à vous plonger dans cet univers enchanté que sera notre village pendant tout cet été.



La salle du Billard
est méconnaissable



Évènements



Géraldine Pflieger

Le Jeudi électro : une soirée pour la jeunesse !

Nous allons accueillir pour la deuxième fois le Festival les jeudis électros le 18 juillet prochain à la plage municipale, de 20h30 à 3h00. Cette initiative participe de notre volonté de dynamiser le village, de faire connaître notre plage et de l'ouvrir à tous les publics, notamment les amateurs de musiques électroniques de plus en plus nombreux.

Les personnes qui sont peu sensibles à l'électro se rappelleront sûrement comment le rock des Beatles ou des Rolling Stones fut lui aussi décrié ou considéré comme barbare par les générations précédentes, alors que cet héritage est aujourd'hui à inscrire au patrimoine de la musique du 20^{ème} siècle.

D'Excenevex à Evian en passant par Thonon, toutes les plages du Léman proposent à différents moments de l'été des festivals pour vivre l'été en musique et nous souhaitons nous inscrire dans cette dynamique à notre échelle, pour une soirée.



Nous vous encourageons à prendre vos dispositions ce soir là et vous invitons à venir faire la fête, comme de nombreux gingolais de toute génération l'ont fait l'an passé, pour offrir à la jeunesse de notre village et du Chablais une belle soirée, une seule soirée de musique et de danse dans la douceur estivale.



Évènements  Benoit Grandcollot

Saint-Gingolph se met à l'honneur !

Cette année, Saint-Gingolph a été à l'honneur de la 29ème FoirExpo de Sciez-sur-Léman, traditionnellement tenue le week-end de la Pentecôte. Le samedi, qui a été superbe, a vu notre fanfare binationale « Les Enfants des 2 Républiques » emmener les élus vers le champ de foire à bord du bateau des juniors du sauvetage spécialement décoré pour l'occasion aux couleurs de nos deux pays.

Etant invité d'honneur, Saint-Gingolph a été vue et redécouverte pour certains des visiteurs, avec les animations liées à notre particularité franco-suisse. La suite des discours officiels a été applaudie pour le développement durable en ce sens qu'ont été mis à l'honneur la ViaRhôna, le futur proche de la réouverture de la ligne du RER Sud-Léman, ainsi le multimodal prendra son sens.

Mais le clou du spectacle a été la présence de notre mascotte locale Bosco qui a été fort appréciée, même aux pieds de nos élus – pour se relever, un bon flip-flop a été nécessaire merci Bosco !

Le samedi ayant été superbe, le dimanche et le lundi ont fait place à la fondue, car la pluie et la fraîcheur s'étant installées, les visiteurs ont pu apprécier ce met créé pour l'occasion. Moitié-moitié, 50% Raclette, 50% Abondance, inédite dans notre Chablais. Belle vitrine et tremplin pour nos futures commémorations des 450 ans de festivité de l'amitié franco-suisse. Ces 3 jours furent le galop d'essai avant la grande épopée des gingolais comme invités d'honneur à la prochaine Foire du Valais, du 27 septembre au 6 octobre prochains !



Tout le monde a participé !



Un comité d'organisation fort sympa !



Le lac de Lovenex, un petit paradis à faire découvrir à nos hôtes...

Règlements



Marco Steib

Une nouvelle taxe de séjour : pour quoi faire ?

Le règlement actuel date de la nouvelle loi sur le tourisme de 1996. Il n'a jamais été adapté ni révisé et les conditions actuelles sont désuètes par rapport à l'offre actuelle et le potentiel apporté par nos prestations que nous devons soutenir et développer.

En étroite collaboration avec Saint-Gingolph Promotion Évènements, une commission a été mandatée pour mettre à jour ce règlement.

Le carnet avantage offrant des réductions et des prestations, qui sera lié, apporte déjà un aperçu de l'offre touristique de notre commune et des communes avoisinantes.

Toutefois, ce dernier n'est pas exhaustif et est appelé à être étoffé au fil des années par de nouveaux contacts, mais aussi par de nouveaux projets en cours de développement pour notre village.

Le développement de la mobilité douce à travers nos paysages préservés, à pied, à vélo, sur terre et sur l'eau, pour désenclaver notre village et le valoriser dans le respect de la faune, la flore et la diversité de ses paysages.

De par sa situation, le village de Saint-Gingolph est un carrefour de la randonnée pédestre, point de départ de la partie alpine du GR®5 et de la Grande Traversée des Alpes : cet itinéraire mythique ne compte pas moins de 620 km de sentiers balisés, soit 3 à 4 semaines de marche !

Il est également le point de départ du futur GR®P Littoral du Léman (F), inauguré au printemps prochain, et est l'arrivée du Chemin des Cols Alpains (CH).

De nombreuses ballades plus modestes, avec comme buts la Dent d'Oche, le Grammont ou même la Frêtaz, sont possibles au départ de Saint-Gingolph.

Plusieurs fois par jour, les majestueux bateaux à vapeur de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) accostent au débarcadère de Saint-Gingolph. Classés monuments historiques, ils constituent la plus grande flotte « Belle Epoque » au monde.

Sur réservation, notre cochère gingolaise, l'Aurore, vous emmènera pour des croisières privées au gré du vent, ou chaque samedi matin au marché folklorique de Vevey. Vieux gréement ou bateau à vapeur, le Léman accueille une flotte variée qui saura vous emmener dans de merveilleuses croisières lacustres...

Toujours au chapitre des mobilités douces, la révolution du vélo arrive à Saint-Gingolph, dorénavant départ officiel de la ViaRhôna jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône, au bord de la Méditerranée ! 815 km d'itinéraire cyclable le long du Léman et du Rhône.

Depuis ce printemps, une voie sécurisée de 5 km, en surplomb du lac, relie la frontière au hameau du Locum. C'est la première étape de la mise en site propre de la ViaRhôna au sud du lac Léman. Et déjà un magnifique terrain de jeu pour petits et grands !

D'ailleurs, l'office de tourisme de Saint-Gingolph est labellisé Accueil Vélo depuis 2018 ! Accueil Vélo est une marque nationale française qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. Et elle s'applique exceptionnellement à un bureau

d'information touristique situé du côté suisse !

Nous fêtons aussi cette année la 30ème édition de la Fête de la Châtaigne les 11 et 12 octobre. De plus, nous proposons actuellement des prestations gratuites, telles que les plages, des animations et des concerts durant toute la saison, grâce au dynamisme et au soutien de la jeunesse gingolaise, motivée, ambitieuse et bénévole dans un élan commun de s'investir pour la collectivité.

En cette année du 450ème anniversaire du traité de Thonon, qui sépara le canton du Valais et la Savoie pour établir la frontière au milieu de notre village, un programme attractif est mis en place pour nos hôtes. Un programme exceptionnel en ce jubilé, avec un week-end de festivités en juin dont un concert gratuit du groupe GOLD, l'exposition estivale LE MONDE DE TINTIN du 15 juin au 18 août, dans notre château à peine rénové et en continuité du Musée des Traditions et des Barques du Léman, et cette année est aussi l'année charnière pour un artisan de faire renaître la tradition des Perles du Léman, tradition ancestrale qui pourra renaître grâce à la volonté d'un passionné local.

Un village, deux fêtes nationales, et un calendrier riche et diversifié. Un des rares villages où, à une semaine d'intervalle

il est possible de participer à une Beach-Party le 16 août à la plage de la Bâtiaz, au lendemain de la mi-août à Novel et une semaine à peine avant la fête à l'Alpage à l'Au-de-Morge, le 25 août ! Sans compter les marchés franco-suisse des producteurs et artisans durant l'été.

D'autres études sont en cours où vont être lancées, toujours dans un même esprit pour démarquer et valoriser notre village, où, comme partout, le bénévolat devient une denrée rare.

L'appui de cette nouvelle taxe apportera un souffle nouveau et la motivation nécessaire qui, bien que symbolique, nous permettra de relever ces défis dans l'énergie qui, aujourd'hui, nous rassemble et nous unit dans un élan fédérateur.

Baucoup d'initiatives pour les résidents annuels comme saisonniers, pour un village créatif, à la recherche d'un souffle nouveau en symbiose avec notre nature, la santé, le sport, la transmission de ce patrimoine qui nous est si cher pour les générations à venir, dans un élan de développement durable.

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE
Créée en 1888, la Fête de la Châtaigne d'Golp est LA Fête du village franco-suisse pour la première fois en octobre 2018. La Châtaigne a su rapidement s'imposer en disant-vous incontournable de l'automne de du Chablais franco-valdo-vaudois.
Place du Château
428-1888 St-Jean-Singolp
+41 (0)24 353 811 54
www.chablais-valais-golp.com

CHAPLINS WORLD BY GREVIN
Découvrez la vie de Charlie Chaplin dans son Intimité fortifiée au Monte, faire un parcours inédit à travers les décors de ses plus grands films au studio helvétique, une promenade des habits indispensables à la beauté, The Trump concluant vos
Route de Fribourg
428-1888 St-Jean-Singolp
+41 (0)24 353 811 54
www.chaplinsworld.com

CAFÉ-RESTAURANT HELVETIA-CHEZ LUIS
Luis et sa famille vous attendent au Café Helvetia : cuisine traditionnelle suisse et portugaise, spécialités à gâteaux, terrasses panoramiques avec vue sur le port...
Route Cantonale 11
428-1888 St-Jean-Singolp
+41 (0)24 401 152 78

1 BRISO

15% DE

CARNET AVANTAGES
Résidents
PLUS DE 85% D'AVANTAGES!



Voici un petit perçu du carnet avantages qui sera distribué aux hôtes. Il est appelé à s'étoffer au fil des années.



Projets



Micheline Grept

Une collaboration avec les chercheurs de l'institut Energie et Environnement de la HES-SO Valais.

La commune de Saint-Gingolph entame un partenariat avec la haute école d'ingénieurs de Sierre dans une étude visant à réduire l'importance du trafic routier journalier dans notre commune.

Ce projet a pour but d'augmenter la qualité de vie et la qualité de l'air des habitants de Saint-Gingolph en réduisant notamment la pollution générée par le passage des quelques 10'000 voitures qui traversent notre village chaque jour.

Les recherches seront axées sur la possibilité de développer la mobilité électrique pour lequel notre village a un fort potentiel encore inexploité.

Dans les moyens de transport public ou privé, l'intérêt des solutions comme l'ajout de ligne de bateau électrique, la mise en place de vélo électrique en libre-service, l'ajout de



bus électrique pour les petits trajets seront étudiées et proposées.

Ces solutions auront pour but aussi d'augmenter l'attractivité touristique et participeront à faire de Saint-Gingolph un village où l'on souhaite rester plutôt qu'un village que l'on doit traverser.

Cette étude sera dirigée par les professeurs Dr René Schuman et Valentino Piana. Son financement est pris en charge par la HES-SO de Sierre.



Les plates-formes de vélos en libre service connaissent un succès grandissant.

Avis aux logeurs

L'administration communale demande le concours de tout bailleur ou de leur représentant louant ou mettant à disposition des chambres, des studios, des appartements, etc. sur le territoire communal de notre commune.

En effet, selon l'art. 31 de notre Règlement intercommunal de Police adopté en Assemblée primaire en séance du 16 octobre 2017, tout bailleur est tenu d'informer dans un délai de 30 jours, dès le début et la fin d'une location, l'Office de la population.

Pour ce faire, nous avons à disposition sur notre site Internet www.st-gingolph.ch le formulaire ad hoc. Il est également possible de l'obtenir en le demandant au bureau de l'administration communal, nous nous ferons un plaisir de vous en faire parvenir.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un bel été.



Nos amies les bêtes

Comme vous avez pu le constater ces dernières années, la municipalité agrmente notre village de lieux de détente avec des espaces verts pour le bien être de tout un chacun.

Malheureusement, certaines personnes prennent ces lieux de vie pour des « toilettes animaliers » et n'utilisent pas les sacs appropriés pourtant mit à leur disposition dans de multiples endroits du village. Ces espaces sont constamment souillés d'excréments, nous trouvons cela répugnants pour les citoyens, les touristes ainsi que pour nos employés de voirie qui entretiennent ces lieux.

Le conseil communal a donc décidé de placer à certains endroits des petits panneaux « interdit aux chiens ». A noter également que chaque propriétaire, s'il est pris sur le fait, encourre une amende de 250 CHF.



Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse : Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone : +41 (0)24 482 70 22
Fax : +41 (0)24 482 70 23
Courriel : info@st-gingolph.ch
Site : www.st-gingolph.ch

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00



La redynamisation de la rue Nationale se poursuit !

Avec l'ouverture du Snack Ali Baba et d'un nouveau commerce de pièces détachées, ce sont deux nouvelles vitrines qui retrouvent des couleurs et de la lumière Rue Nationale.

En parallèle, le Conseil municipal a décidé de s'appuyer sur l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie pour faire l'acquisition de l'ancien Bazar parisien au 4 Rue Nationale. Plusieurs facteurs ont motivés notre décision :

- le besoin de mener une rénovation lourde et couteuse qui n'est pas à la portée d'un commerçant qui souhaiterait s'installer dans ce local,
- la nécessité de supprimer cette verrue qui ternie l'image de la rue depuis bien plus de quinze ans
- le besoin de locaux de tailles moyennes (80-110 m²) et aux dernières normes d'hygiène et d'accessibilité pour l'installation de commerces de bouche dont nous avons tant besoin
- l'intérêt de créer une arcade en retrait pour gagner un trottoir plus large à l'arrière des places de stationnement dans ce secteur.

Pour l'installation prochaine d'une boucherie...

Dans le foulée de l'acquisition qui est quasiment finalisée (promesse de vente en main), nous avons lancé avec l'EPF

un appel à porteur de projet de boucherie pour installer un nouveau boucher dans ce local qui sera rénové de fond en comble. Ce besoin répond à une attente forte qui avait été identifié dans l'enquête clientèle de 2018. Si tout avance pour le mieux, nous devrions retrouver une boucherie à Saint-Gingolph pour le printemps 2020.

La poursuite du travail sur les locaux commerciaux

En parallèle, nous accompagnons les propriétaires qui jouent le jeu dans la création ou la rénovation de locaux commerciaux :

- un local commercial de 35 m² est en cours de rénovation face au belvédère
- un vaste local neuf est envisagé dans le cadre d'un nouveau projet immobilier
- trois locaux de 30 à 50 m² sont ouverts à la location.

Cette offre renouvelée de locaux de différentes tailles permet d'envisager la poursuite du développement et de la modernisation de notre offre commerciale. Dans cette même lignée, nous encourageons les propriétaires à louer leur bien pour participer ainsi à la dynamique collective de la rue Nationale et en réduire le nombre de vitrine fermée.



Pourquoi on ne rénove pas la salle des fêtes de suite ?

Il est vrai que la salle des fêtes vieillit vite et nous posent d'importants problèmes de fonctionnement tant pour les équipements que pour sa vétusté générale.

Nous allons lancer prochainement les études mais une telle rénovation ne pourra dans tous les cas intervenir qu'après la fin des travaux de réparation des quais qui sont la priorité absolue du fait de l'urgence d'agir pour les sauver.

Il faut bien comprendre qu'un tel investissement dans les quais représente un défi titanesque pour notre commune – même s'il est largement soutenu par les aides et subventions – et va monopoliser complètement notre capacité de financement et de gestion administrative pour 2019 et 2020.

Le stationnement résident

En règle générale, les propriétaires sont tenus de garer leur véhicules sur leur propriété lorsque cela s'avère possible.

Lorsque ce n'est pas possible, la Commune dispose d'un certain nombre de box et de places de stationnement en location au centre bourg qui ont été créées avant tout pour les résidents qui ne disposent pas de places de stationnement sur leur propriété ou dans leur immeuble.

Si les résidents ne souhaitent pas louer de box, nous offrons aux habitants de l'hyper centre du village la possibilité de se garer sur certaines places en zones bleues sans apposition du disque. Nous demandons une indemnité pour la participation aux frais de gestion des macarons de 15€ par an, soit 1,25 € par mois, correspondant aux 40 minutes de travail nécessaire à la production de chaque macaron annuel et à la tenue du registre. Il ne s'agit donc pas d'une taxe mais d'une contribution aux frais administratifs.

Pour les résidents qui ne souhaitent pas payer la contribution de 15€ il est toujours possible de stationner gratuitement sur la voie publique en zone blanche pendant une semaine ou en zone bleue en apposant le disque et en respectant les durées de stationnement réglementaires.

La généralisation de la zone bleue gratuite à l'ensemble de l'hyper centre du village est un véritable succès. Elle a permis de réduire le phénomène des voitures ventouses, offrant aux résidents la possibilité de se garer beaucoup plus facilement qu'auparavant (les places disponibles sont plus nombreuses), tout en conservant la gratuité du stationnement pour tous.

Bientôt la fin des travaux à Brêt !

Désormais magnifiquement raccordé à Locum et Saint-Gingolph par la nouvelle voie verte ViaRhôna, le village de Bret a connu une véritable cure de jouvence en cet hiver et ce printemps 2019.

C'est une rénovation complète qui a été lancée pour le cœur du village et qui s'achèvera cet été, il s'est agité en particulier :

- de refaire à neuf la totalité des réseaux d'eau, d'assainissement et d'eau pluviale
- d'enfouir le réseau de téléphone qui ne l'était pas dans le cœur du village
- de renouveler l'éclairage public pour le confort visuel, la sécurité et les économies d'énergie
- de stabiliser la route de Chez Monnet grâce à la création d'un enrochement bétonné

Au total ce sont près de 390'000 €HT de travaux qui ont été engagés, sans compter les travaux d'assainissement pris en charge par la CCPEVA, pour un montant de 554'000€ HT. Ces travaux ont été soutenus par le Département de la Haute Savoie, le Syndicat des énergies SYANE, l'Agence de l'eau et la CCPEVA.

Nous tenons à remercier les habitants pour leur patience, pour des travaux qui n'interviennent qu'une fois tous les 50 ans et qui ont causé bien des tracas tant aux résidents qu'à la municipalité.

De la seconde moitié de l'année 2019 à la fin de l'année 2020, les travaux se poursuivront avec la création de la nouvelle station d'épuration de Locum, la fin des travaux de réseaux et d'aménagement de la traversée de Brêt et Locum sur la RD 1005.

Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse : 34 rue Nationale
74500 SAINT-GINGOLPH
Téléphone : +33 (0)4 50 76 72 28
Fax : +33 (0)4 50 76 74 17
Courriel : mairie@st-gingolph.fr
Site : www.st-gingolph.fr

Lundi	10H00 - 12H00	Fermé
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	Fermé
Judi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	Fermé



Vos événements du 2nd semestre 2019

JUILLET

Samedi 13	Fête nationale française	selon prog.	Quai André Chevallay
Jeudi 18	Jeudi électro	20H30-03H00	Plage municipale
Vendredi 19	Soirée «Karaoqué»	19H00	Local des Jeunes
Samedi 20	60 ans de la plage municipale	A définir	Plage municipale
Mardi 23	Commémoration de la Tragédie de Saint-Gingolph	19H00	Monument des Fusillés
Samedi 27	Marché franco-suisse des producteurs et artisans	10H00-13H00	Quartier historique

AOÛT

Jeudi 1er	Fête nationale suisse	selon prog.	Quai Isaac de Rivaz
Me 14 - Je 15	Mi-août à Novel	selon prog.	Novel
Vendredi 16	Beach-party	selon prog.	Plage de la Bâtiaz
Dimanche 25	Tournoi de foot	13H00	City-stade
Dimanche 25	Fête à l'Au-de-Morge	11H00	Au-de-Morge
Samedi 31	Marché franco-suisse des producteurs et artisans	10H00-13H00	Quartier historique

SEPTEMBRE

Vendredi 6	Forum des Associations et des Bénévoles	16H00	Salle polyvalente
Samedi 7	Journée annuelle de mobilisation	A définir	A définir
Sa 14 - Di 15	Journées Européennes du Patrimoine	selon prog.	Château
Dimanche 15	Loto victuailles	14H30	Salle des fêtes
Sa 21 - Di 22	Journées Européennes du Patrimoine	selon prog.	Château
Samedi 21	Soirée à thème	20H00	Local des Jeunes
Samedi 28	Nuit des Contes	20H00	Bibliothèque
Samedi 28	Run Mate Lac Léman : étape à Saint-Gingolph	journée	Place du Château
Sa 28 - Di 6 oct.	Saint-Gingolph invité d'honneur de la Foire du Valais	selon prog.	Martigny

OCTOBRE

Samedi 5	Course des Quais	10H00	Quai André Chevallay
Dimanche 6	Loto victuailles	14H30	Salle des fêtes
Ve 11 - Sa 12	30e Fête de la Châtaigne	selon prog.	Place du Château
Dimanche 20	Loto victuailles	14H30	Salle polyvalente
Samedi 26	Soirée «Halloween»	16H00	Local des Jeunes

NOVEMBRE

Samedi 9	La Nuit des Musées	18H00-22H00	Château + Musée
Dimanche 10	Loto victuailles	14H30	Salle polyvalente
Lundi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	19H00	Place Charles de Gaulle
Dimanche 24	Loto du Ski-club	14H30	Salle polyvalente
Vendredi 29	Lancement des fêtes de fin d'année	18H30	Pont de la douane
Sa 30 - Di 1er déc.	Marché de Noël	selon prog.	Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Samedi 7	Noël des Aînés	11H00	Salle polyvente
Samedi 7	Loto de l'APE	18H00	Salle des fêtes
Samedi 14	Concert de Noël	19H00	Église
Mardi 31	Réveillon de la Saint-Sylvestre	selon prog.	Salle polyvalente